SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'EPTE (SMB Epte)

1 Avenue de Verdun 27140 GISORS

Mail: cyril.logereau@smbepte.fr





GISORS, le 11 juin 2025

Monsieur le Maire Laurent DESMELIERS Hôtel de Ville 60590 TRIE-CHÂTEAU

Référence: 2025-083

Objet : Avis relatif à la révision du PLU

Monsieur le Maire,

Par votre courrier en date du 27 mai 2025, vous sollicitez l'avis du Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte concernant la révision de votre Plan Local d'Urbanisme et vous en remercie.

Dans ce cadre, je me permets ainsi d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Absence de référencement à une bande d'inconstructibilité le long des cours d'eau dans les zones Ua, Ue, Ui, A, N et Nh permettant de protéger le milieu naturel, de réduire le risque inondation ou de faciliter une intervention mécanisée selon les nécessités;
- Dans le cadre de la définition des axes de ruissellement existant sur votre territoire, il ne semble pas avoir été définit d'emplacements réservés à des fins de maîtrise de l'aléa;
- Dans les zones N, il n'est pas fait mention d'épuration des eaux avant rejet vers le milieu naturel :
- Nous notons avec satisfaction l'interdiction de toute nouvelle construction en plaine alluviale ou sur les axes de ruissellements sauf dans certains cas (constructions publiques) qui nécessiteront d'être vigilants.

Je vous prie de bien vouloir agréer, **Monsieur le Maire**, en mes sincères salutations respectueuses.

Le Président du SMB Epte

Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte

Jérôme VREL